

avec la France, d'une part, les États balkaniques et la Russie de l'autre. Et ce système se fonde peut-être moins encore sur des conventions douanières que sur des travaux à exécuter hors du territoire italien¹. En cas de conflit armé avec l'Europe centrale, l'Italie ne saurait assumer sans alliances la défense de l'Adriatique, non seulement parce que ses ressources militaires sont trop modestes, mais parce que son front géographique est trop restreint. On ne dira jamais assez que, pour l'Autriche-Hongrie, la véritable route du canal d'Otrante passe par la Vieille Serbie et l'Albanie, en d'autres termes que la prise de possession de ce canal peut résulter d'une simple marche de troupes de terre.

Si donc les Italiens comprennent que l'état d'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne les garantit en rien contre la « poussée » de ces deux puissances et qu'au contraire il les en fait à la fois complices et victimes ; s'ils s'aperçoivent bien que cette poussée, parvenue à son terme

1. Le chemin de fer du Danube à l'Adriatique, par exemple. V. le chapitre v, *passim*.